



Institut le Val Mandé

PROMOTION DE LA PERSONNE HANDICAPEE

Saint Mandé, le 18 mars 2019

Le Directeur

A

*Tout courrier doit être adressé  
à Monsieur le Directeur*

Mesdames et Messieurs les proches  
des personnes accompagnées par  
l'Institut le Val Mandé

Madame, Monsieur

Comme vous le savez, nous devons faire face à une crise sanitaire sans précédent liée à l'épidémie de coronavirus. Face à la propagation du virus, des mesures drastiques ont été annoncées. L'enjeu pour la santé des plus fragiles est de permettre de limiter l'épidémie et pour ceux qui seront touchés en limiter ses effets. Pour l'Institut, l'enjeu est de poursuivre l'accompagnement éducatif et soignant et de limiter au mieux les facteurs de contagion pour les résidents des structures qui les hébergent dans le respect des consignes du ministère suivantes :

Pour le secteur médico-social, des consignes ministérielles posent les principes suivants :

- Fermeture de tous les externats (IME, SESSAD, Foyer de jour, externat de la MAS, SAVS, SAMASH, Espace Loisirs...)
- Maintien à domicile des résidents, leur domicile pouvant être selon le cas celui des parents ou l'établissement médico-social
- L'organisation d'un service minimum permettant de sécuriser les prises en charges et les accompagnements.

Dans ces conditions, l'équipe de direction et d'encadrement a défini les modalités de fonctionnement des services d'internat et des fonctions support pour que l'accompagnement se poursuivre dans les meilleures conditions.

Nos impératifs au niveau de l'institut seront :

1. D'assurer la continuité de la prise en charge des résidents des internats (MAS, FAM-FV, FH) en redéployant les moyens humains des services fermés,
2. D'assurer le suivi à distance des résidents à domicile (externats, parents des enfants des IME/SESSAD, usagers du pôle proximité...) par les référents éducatifs habituels
3. Le cas échéant organiser des interventions à domicile de soutien et/ou des solutions alternatives (de type accueil temporaire) pour éviter les ruptures de parcours et la dégradation de l'état de santé général des usagers

En conséquent, la circulation au sein de l'établissement est réglementée comme suit :

- 1 L'accès à l'établissement est limité aux personnes strictement indispensables à l'accompagnement des usagers. Dans ce cadre, les visites des familles sont interdites à compter du 17 mars et jusqu'à nouvel ordre. Ceci implique la fermeture du self restaurant aux non professionnels de l'Institut.
- 2 La sortie des résidents en famille ne sont plus permises. Les familles faisant le choix d'accueillir leur proche devront le faire jusqu'à la levée des mesures de confinement qui sera décrétée par le gouvernement. En cas d'absolue nécessité à déroger à ces règles, une demande écrite et motivée doit être adressée au directeur de l'établissement.
- 3 La MAS, le FAM/FV et le Pôle de consultations sont considérés comme des zones protégées. La circulation des professionnels de l'Institut y est réglementée et les agents y travaillant doivent suivre des protocoles d'hygiène renforcés.

Ces mesures sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays. Vous pouvez vous tenir informé sur le site internet de l'Institut <https://ilvm.fr/> ou sur sa page Facebook

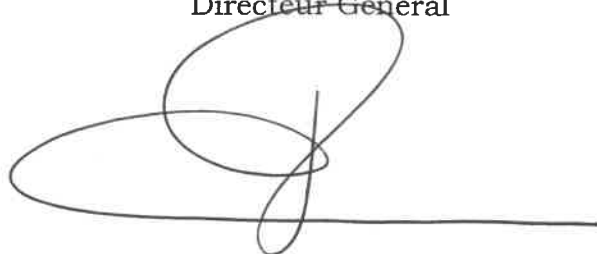
L'équipe de direction est consciente des contraintes qui s'imposent à vous et de l'inquiétude que suscite cette crise sanitaire, soyez assuré que nous sommes pleinement mobilisés à vos côtés pour vous accompagner dans ce moment difficile.

Un numéro contact par service est à votre disposition pour tout renseignement ou demande de soutien. En cas de non réponse à ce numéro, un téléphone d'astreinte vous permet de joindre un membre de l'équipe de direction (voir page 3).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Hervé Pigale

Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

## NUMEROS INSTITUT LE VAL MANDE

SERVICE	Horaires	Numéro de tél
PLATEFORME	9h00-18h00	06 10 84 24 24
SESSAD DDV	9h00-18h00	07 86 96 00 54 07 77 89 21 49
IME / SESSAD Corbeil	9h00-20h00	06 78 56 74 67
IME T'Kitoi	9h00-17h00	01 49 57 75 02
FJ/ SACAT	09h30-17h15	Foyer de Jour : 01 70 13 96 64 SACAT : 01 70 13 96 64
Espace Loisirs	10h-19h lundi au vendredi	06 31 43 34 23
SAMSAH	9h00/17h15	01 49 57 75 32
	S/D et semaine jusqu'à 23H	06 31 07 53 48 / 06 31 42 27 44
SAVS	12h-19h	06 49 51 28 04 06 85 66 23 57

Numéro du cadre d'astreinte : 06 18 18 10 76

Numéro du Directeur de garde : 06 19 35 92 51

7 j/ 7 j - 24 h /24 h